

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	62 (1989)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Quand les locataires d'une cité ouvrière se paient des fresques murales
<b>Autor:</b>	Rivais, Rafaële
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-128961">https://doi.org/10.5169/seals-128961</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# QUAND LES LOCATAIRES D'UNE CITÉ OUVRIÈRE SE PAIENT DES FRESQUES MURALES

«Surtout, faites attention! N'allez pas tout casser!», recommande Marie-Jeanne aux électriques et aux plombiers qui viennent faire des travaux dans son appartement. Bons garçons, les ouvriers rassurent le petit bout de femme de 87 ans qui ne les quitte pas des yeux, et passent le balai à la moindre projection de plâtre. Tout de même, Marie-Jeanne ne manque pas de leur rappeler qu'ils ne doivent pas échanger la belle porcelaine blanche de son évier contre de l'inox, ni troquer sa baignoire-sabot contre «une de ces grandes baignoires en pente sur lesquelles on glisse».

Marie-Jeanne tient à ces objets parce que c'est son mari, aujourd'hui décédé, qui les a posés, à leur arrivée, en 1933, dans leur petit deux-pièces de la Cité des Etats-Unis de Lyon. «Le logement n'avait qu'un point d'eau. Nous avons installé le coin cuisine, la verrière, la salle de bains, l'électricité et le chauffage. Ça nous a coûté des sous», raconte-t-elle. Comme la plupart de ses voisins, Marie-Jeanne considère avec une certaine appréhension les travaux entrepris par l'Office public communautaire d'HLM de Lyon depuis 1985 dans cette cité du VIII<sup>e</sup> arrondissement pour mettre le chauffage central, installer une isolation thermique, changer les salles de bains, poser des doubles vitrages et, dans certains immeubles, placer ascenseurs et interphones. «Les HLM n'ont rien fait pendant cinquante ans. Nous avons installé tout le confort à nos frais et maintenant qu'on pourrait finir nos jours tranquillement, ils veulent tout chambouler...», proteste une de ses voisines. Pour elle aussi, le mot de «rénovation» augure plutôt un bouleversement qu'une amélioration du quotidien...

## Un tissu social puissant

«Les locataires de ce quartier ont beaucoup investi dans leurs logements et se sentent moralement propriétaires. Ils ne veulent donc pas qu'on le modifie sans solliciter leur avis», explique Mme Sylvie Gouttebarge-Monchaline, chargée d'opération au Centre de réalisations et d'études pour le patrimoine dans l'habitat (CREPAH). «La première tranche de réhabilitation, réalisée de 1985 à 1987 sur cent trente-huit logements, proches du boulevard des Etats-Unis, a été très mal vécue: les habitants avaient l'impression qu'on leur imposait des installations standard et qu'on détruisait leur univers», raconte Eddie Gilles, le jeune président du comité des locataires. Pour ne pas prolonger ce malaise pendant la rénovation de la deuxième tranche, l'Office a fait intervenir le CREPAH qui s'attache à mieux informer les habitants, afin de les rassurer et d'établir avec eux une relation de confiance. Mme Gouttebarge-Monchaline tient une permanence dans l'ilot en travaux

et rend visite aux habitants. Pour les tranches suivantes, l'Office vient de faire appel à un spécialiste des réhabilitations «sensibles», M. Jean-Paul Badie, précédemment employé aux Minguettes et dans le quartier Jean-Mermoz. Celui-ci estime qu'une rénovation exige du savoir-faire, mais aussi une certaine sensibilité. Il compte donc «négocier au coup par coup les transformations à opérer dans les logements, en fonction de la qualité des aménagements déjà réalisés».

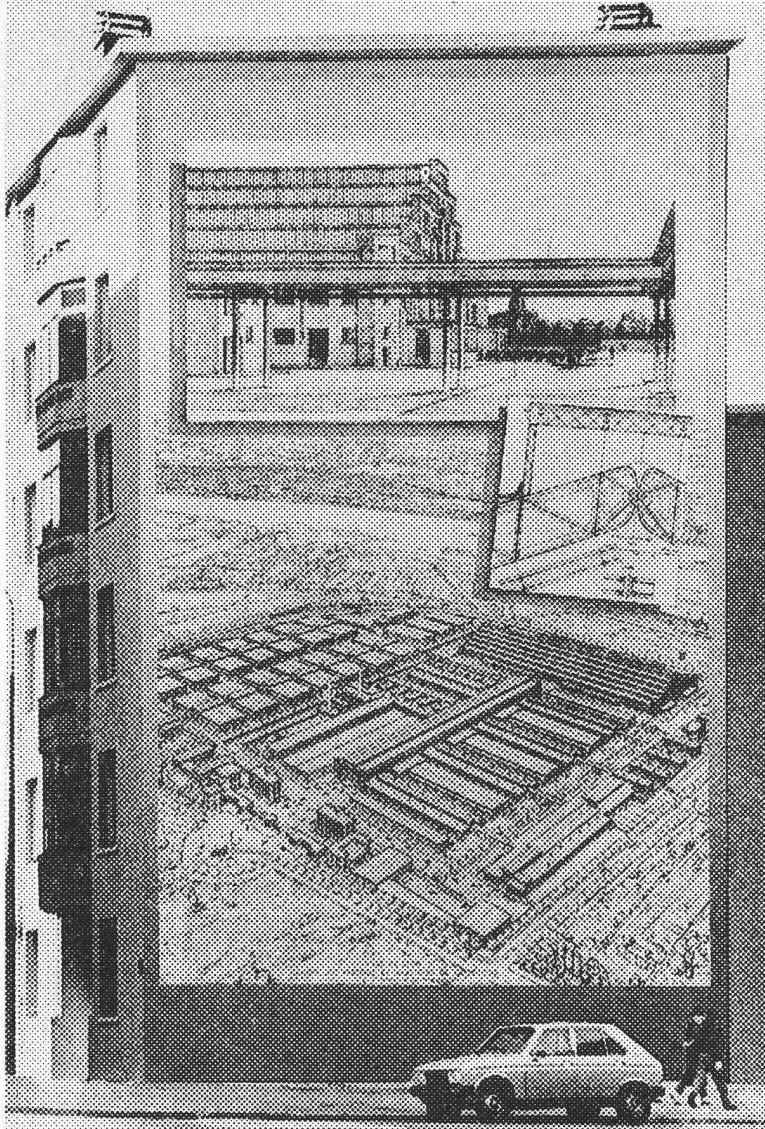
«Pour la plupart des habitants du quartier, la rénovation représente une véritable révolution culturelle», estime Mme Gouttebarge-Monchaline. Ces personnes très âgées sont, par exemple, habituées à n'avoir qu'un seul point de chauffage. Elles ne voient pas l'intérêt du chauffage central qui, pourtant, est bien meilleur pour la santé. Après avoir vécu le passage du charbon au gaz comme quelque chose de merveilleux, elles acceptent mal l'électricité. Ces traits particuliers expliquent qu'elles voient souvent d'un mauvais œil la rénovation de leurs logements.»

Ces personnes qui, pour 52% d'entre elles, ont plus de 60 ans, s'inquiètent aussi des augmentations de loyer qui vont suivre la réhabilitation du quartier – chaque rénovation de logement coûtant environ 100 000 F. «Un logement de type 2 situé au deuxième étage passe de 405 à 974 F, charges non comprises. Il faut expliquer aux personnes dont la retraite est inférieure à 3000 F qu'elles ont droit à une allocation personnalisée au logement d'environ 540 F.» La plupart des habitants vivent dans le quartier depuis trente ou quarante ans. Des familles entières y sont nées et s'y sont fixées, créant un tissu social très puissant.

«Ici, chacun a au moins une sœur ou un oncle près de chez lui. Tout le monde se connaît. On aide les anciens: certaines personnes âgées lègées en hauteur ne sont pas descendues depuis des années parce que leurs jambes ne leur permettent pas de monter et de descendre les étagères. On fait leurs courses, on vérifie qu'elles ouvrent leurs volets tous les matins», raconte Eddie Gilles. Ce jeune homme de 23 ans, employé au service du nettoyage de la COURLY et passionné par les activités à caractère social, a su gagner l'affection et la confiance des sept cents membres du comité des locataires, qui l'ont élu à sa présidence en 1983. «Les personnes âgées me conseillent, et moi je leur apporte des idées jeunes», affirme-t-il en souriant.

C'est ainsi qu'il leur propose, en 1985, de mettre en valeur la cité par des fresques murales, une idée qui enthousiasme les membres du comité. «Comme les travaux de réhabilitation devaient blanchir les murs de la cité, j'avais peur qu'elle ne

ressemble à un hôpital, déclare Joséphine. Si toutes les couleurs des balcons et des stores disparaissent, ça va être tellement triste! Je me suis dit que les peintures égaieraient les rues et permettraient de se repérer comme avant.» Trois ans après, les élus du VIII<sup>e</sup> arrondissement transmettent la proposition du comité à des plasticiens muralistes regroupés dans une agence, la Cité de la création, à l'origine du fameux Mur des canuts de la Croix-Rousse. «Nous avons immédiatement



eu l'idée de mettre en scène l'œuvre de l'architecte de ce quartier, Tony Garnier», déclare son directeur, M. Gilbert Coudene. «Si cette cité est animée d'une vie intérieure aussi forte, c'est bien parce que Tony Garnier a réussi son projet architectural», pense M. Coudene.

#### Un musée en plein air

Les seize cents logements du quartier des Etats-Unis ne sont pas installés dans de grandes barres, mais répartis autour d'îlots carrés, la plupart du temps signalés par de petits portiques. Les balcons, souvent protégés par des verrières qui délimitent des jardins d'hiver, rompent l'uniformité des épaisse façades en béton de mâchefer, et les toits-terrasses donnent un air méditerranéen à cette cité d'habitations à bon marché (HBM) des-

#### Gazette des coopératives

tinées, en 1933, à la population ouvrière. «Les gens s'y sentent bien et souhaitent y rester. Nous nous sommes donc dit qu'il fallait mettre l'auteur de cette réussite sur ses propres murs», ajoute M. Coudene.

Son équipe a conçu vingt-quatre fresques de 250 mètres carrés chacune, destinées à recouvrir les murs pignons. Elles reproduisent l'œuvre de l'architecte qui, le premier, pensa l'urbanisme en termes de progrès social et de respect de la vie ouvrière. On découvre ses réalisations lyonnaises: les abattoirs de la Mouche, devenus la halle Tony-Garnier, l'hôpital Grange-Blanche ou le stade Gerland, mais aussi quelques planches de sa «Cité industrielle» utopique, conçue au début du siècle. Pour que les promeneurs puissent approcher l'œuvre de façon chronologique et didactique, les artistes de la Cité de la création ont tracé un circuit qui se dirige de Lyon vers Vénissieux et propose un véritable musée en plein air.

Le projet, toutefois, a quelques détracteurs. Un étudiant en histoire de l'art, M. Marnix Bonike, compte adresser bientôt une pétition au Ministère de la culture pour protester contre sa réalisation, «qui va dénaturer le projet de Tony Garnier. Les murs pignons, qui sont l'aboutissement des structures, doivent rester aveugles. D'ailleurs, comment agrandir des dessins d'architecture, peindre sur un mur ce qui a été conçu au crayon? On ferait mieux d'aménager les abords de la cité en installant la végétation que Tony Garnier voulait y mettre, car ce ne sont pas des murs peints qui vont changer la vie...»

Le comité des locataires souhaite cependant que le projet voie le jour. A cette fin, il s'est proposé d'augmenter les loyers de 20 F par mois. «En acceptant de payer de leur poche, les habitants offrent le témoignage d'un enrangement rare dans leur quartier», estime M. Coudene. Le projet est soutenu par plus de 30% des locataires. Néanmoins, il sera bientôt soumis à un référendum. «Il y a 99 chances sur 100 pour que l'accord collectif soit accepté», estime M. Badie. L'isolation et la peinture des murs pignons seraient alors lancées au début de l'année 1989.

L'opération, évaluée à 8 millions de F, serait co-financée par l'Etat, la ville de Lyon, la COURLY, le conseil général du Rhône et l'OPCHLM, qui apprécie l'insertion d'un projet culturel dans l'habitat social. «Cette réalisation va mettre en valeur le patrimoine lyonnais. Elle fera connaître l'œuvre de Tony Garnier qui, curieusement, a une dimension internationale mais n'est pas connue en France, et elle attirera sans doute les touristes, pense Eddie Gilles. Le quartier ne sera plus, enfin, considéré comme un espace périphérique mais comme un pôle d'attraction. Quand on dira «Moi, j'habite aux Etats», on éveillera l'admiration et on sera alors aussi fiers de vivre ici qu'à Bellecour ou à Saint-Jean.» Une belle revanche du quartier ouvrier sur les artères bourgeoises...

Rafaële Rivais

(Source: *Le Monde* du 30 octobre 1988.)